

## Livres

---

Numéro 801, mars-avril 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/90309ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce compte rendu

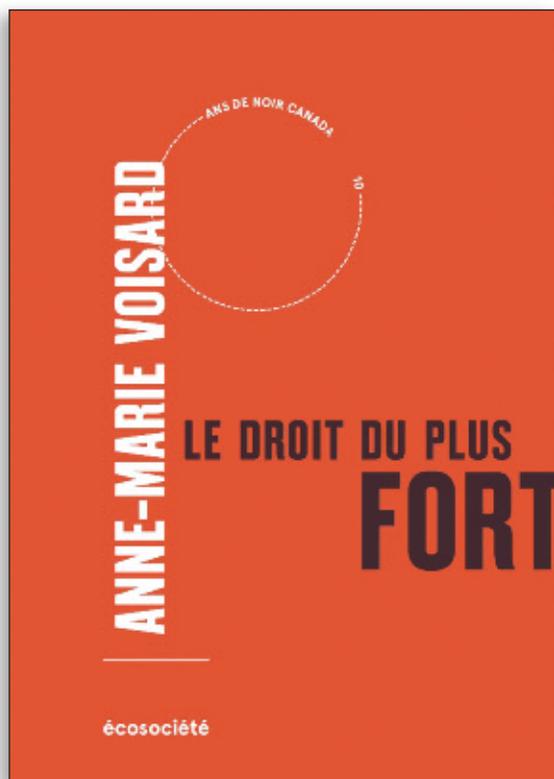
(2019). Compte rendu de [Livres]. *Relations*, (801), 45–48.

## Le droit du plus fort

ANNE-MARIE VOISARD

Montréal, Écosociété, 2018, 341 p.

**P**oursuivis pour 11 millions de dollars par les compagnies minières canadiennes Barrick Gold et Banro, les auteurs du livre *Noir Canada* (Alain Deneault, William Sacher, Delphine Abadie) et la maison d'édition Écosociété ont vécu



une saga juridique qui a duré cinq ans (2008-2013) et fait grand bruit. Elle s'est terminée par deux règlements hors cours et le retrait du marché d'un livre qui a néanmoins marqué l'histoire de l'édition contemporaine. Dix ans après ce « voyage initiatique dans le monde des puissants », Anne-Marie Voisard, qui était à l'époque responsable des affaires juridiques d'Écosociété et qui poursuit aujourd'hui des études doctorales dans le domaine de la sociologie critique du droit, signe cet essai hors du commun dans l'édition québécoise. Partant de l'expérience qu'elle a vécue, en particulier auprès du principal auteur visé – Alain Deneault, qu'elle nomme A. de manière assez durassienne –, elle révèle et ana-

lyse la violence des « rapports de pouvoir et de domination qui traversent et structurent les discours et les pratiques juridiques » (p. 34).

L'analyse est brillante, livrée sans compromis, avec de l'esprit et quelques coups de griffes, offrant une riche réflexion sur le sens à donner à l'affaire *Noir Canada*. S'il intéressera au premier chef ceux et celles qui ont suivi cette affaire, ce livre s'adresse avant tout à quiconque s'intéresse aux enjeux de justice, de pouvoir, de liberté d'expression et de démocratie. La première partie nous plonge d'emblée dans l'oppression que vivront les victimes de la procédure intentée contre elles, véritable système d'ébranlement de leur vie destiné à les soumettre, à les traiter comme des coupables avant même que n'ait commencé le moindre procès. Plusieurs lecteurs apprendront que dans pareils cas, les compagnies qui intentent ce genre de poursuites mènent des interrogatoires hors cours confidentiels qui s'apparentent sans exagération à de la torture psychologique.

L'auteure expose ainsi la « mécanique du pouvoir, de quelle manière s'exercent ses effets, dans quelle mesure nous nous y soumettons et quelles marges de résistance sont susceptibles d'être ménagées » (p. 113). Elle utilise

son témoignage comme tremplin d'une réflexion où elle traite d'une justice de classe, des enjeux de la judiciarisation du politique par les poursuites-bâillon, de la privatisation du débat public, de la censure et de l'autocensure. C'est sans oublier la question de la primauté du droit à la réputation propre à notre système juridique, qui contribuera, dans cette affaire, à occulter le nécessaire débat public sur le sort des sans-droits de Tanzanie et le rôle des entreprises extractives soutenues par le Canada (voir le chapitre intitulé « Diffamania »).

Quelle place pour l'intellectuel et la pensée critique face à un système de justice où la norme du « raisonnable » domine et où « dans une large mesure,

les États ont organisé et entériné leur impuissance, en fournissant le cadre "qui donne à d'autres la possibilité de dire le droit" » (p. 258)? Ce questionnement, au cœur de l'affaire *Noir Canada*, s'enrichit par la manière originale et subversive qu'à Anne-Marie Voisard d'embrasser la philosophie (Foucault, Bourdieu, Arendt, etc.) et la littérature (Kafka, Melville, Orwell, etc.), en même temps que le droit (Pierre Noreau, Pierre Trudel, etc.). Ainsi, l'ouvrage, très bien écrit, est érudit et foisonnant de références et de citations – parfois trop, l'auteure-doctorante ne prenant pas toujours assez de distance de ses recherches et influences, dont celle d'Alain Deneault –, mais le résultat impressionne. La conclusion est implacable : face à un droit qui cautionne souvent l'injustice, nous sommes toutes et tous assignés à résistance.

**Catherine Caron**

## Le Piège de la liberté Les peuples autochtones dans l'engrenage des régimes coloniaux

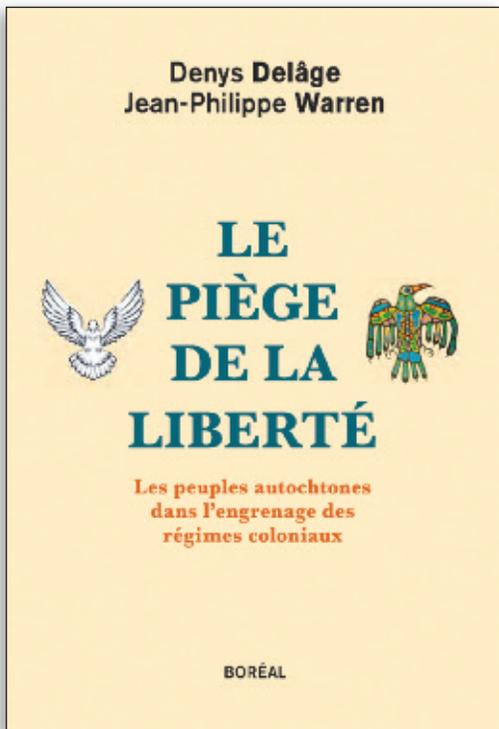
DENYS DELÂGE

ET JEAN-PHILIPPE WARREN

Montréal, Boréal, 2017, 440 p.

**P**ourquoi la rencontre entre les nations autochtones et les empires européens a-t-elle été si violente en Amérique du Nord, et ce, du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui? C'est à cette question déterminante que l'historien Denys Delâge et le sociologue Jean-Philippe Warren s'attardent dans cet essai en tentant de retracer et d'expliquer les multiples chocs intercivisationnels auxquels la colonisation a donné lieu. Ainsi, loin de se limiter aux conséquences de l'imposition d'un mode de production économique ou d'un régime politique, leur ouvrage se démarque en circonscrivant l'ampleur de la violence symbolique qui accompagne l'imposition aux nations autochtones d'une représentation complètement étrangère de l'univers et de la place qu'y occupe l'être humain. Pour le dire dans les termes des auteurs : « Nous avons voulu refaire le chemin de cette

confrontation en étudiant comment la modernité, dont on ne cesse de célébrer en chœur les bienfaits, a pu constituer un piège, la liberté promise par les Occidentaux servant en définitive à refouler les populations indigènes en marge de l'ordre dominant » (p. 10). Il vaut la peine de retracer les composantes cosmologiques, politiques et économiques de cette confrontation.



Tout d'abord, la conception de l'univers des premiers peuples n'était pas aussi dichotomique que celle des Occidentaux, dans laquelle le corps et l'âme, le naturel et le surnaturel, ou encore le paradis et l'enfer, pour ne nommer que ces dualités, sont bien délimités. Au contraire, chez les Autochtones, « [t]out était lié : la vie et la mort, l'ici-bas et l'au-delà, le jour et la nuit, le rêve et la réalité, le profane et le sacré » (p. 146). D'ailleurs, l'humain n'est pas ici le sommet de la création, le seul à posséder une âme : les animaux et les plantes auxquels s'identifie une nation en sont aussi dotés. Toutes choses étant liées dans cette vision panthéiste, l'idée de péché originel, de jugement individuel ou de rédemption de l'âme n'avait aucun sens pour les premiers peuples. Primait plutôt chez eux l'importance d'appartenir à une communauté et de s'inscrire dans un vaste réseau d'obligations mutuelles

en recherchant dans la spiritualité une forme d'utilité pour la vie immédiate. Cette vision était à ce point prégnante que Delâge et Warren mentionnent que les missionnaires catholiques « finirent par prétendre qu'ils étaient de meilleurs chamanes et que leur "manitou" était le plus puissant » (p. 88). De tels subterfuges ne furent plus nécessaires sous le régime britannique, puis canadien, les réserves et les pensionnats autochtones se chargeant de régenter la conception du monde des premiers peuples.

De cette vision spirituelle découle une conception du pouvoir sur laquelle insistent fortement les auteurs en la contrastant avec la conception monarchiste. Ainsi, les sociétés européennes du XVI<sup>e</sup> siècle étaient-elles fortement hiérarchisées, chaque individu y étant inféodé à un autre, du simple serf jusqu'au roi (qui devait théoriquement obéir à Dieu). Chaque sujet devait ainsi une obéissance absolue à son seigneur, peu importe la nature de ses ordres. Les sociétés autochtones étaient, au contraire, décentralisées et horizontales à un point tel que le chef autochtone était un individu désigné par ses pairs pour se mettre au service de la communauté. Il devait donc faire preuve d'esprit, d'éloquence et de prodigalité pour en maintenir l'unité et convaincre du bien-fondé des actions à entreprendre. On comprend mieux, dès lors, que les Français durent discuter longuement au moment de leur établissement et que les Autochtones s'accommodèrent du roi dans la mesure où il jouait un rôle de protecteur des peuples sous sa gouverne. Inversement, le régime libéral britannique, puis canadien, fut beaucoup plus destructeur puisqu'il exigeait d'eux « qu'ils deviennent des "adultes", ce qui signifiait assimiler les notions de travail et de propriété associées à l'idée de liberté des modernes » (p. 410).

Le refus autochtone de la hiérarchisation des personnes se prolonge par ailleurs dans leur conception de la propriété et de la richesse. Comme le soulignent Delâge et Warren, il était inimaginable pour les Autochtones du XVI<sup>e</sup> siècle qu'un seigneur concentre la richesse entre ses mains alors que la majorité de la population meurt de faim. À nouveau, les membres des peuples

de l'Amérique septentrionale se voyaient plutôt comme redevables les uns envers les autres, assurant ainsi une solidarité générale. Le commerce, loin de viser le profit, s'inscrivait lui aussi dans ce réseau de réciprocité. D'où les échanges inégaux qui en découlèrent sous les Français, mais plus encore la destruction des modes de vie ancestraux lorsque les Britanniques, puis les Canadiens, forcèrent la participation des premiers peuples au mode de production capitaliste.

En somme, cet ouvrage d'une grande érudition rompt de manière salutaire avec l'habituelle historiographie adoptant le point de vue des vainqueurs et permet d'entrevoir avec une grande subtilité la façon dont les peuples autochtones ont « été brisés, malgré d'héroïques résistances, sur le terrain de la culture » (p. 11). Une des forces incontournables de cet essai est l'attention qu'il met à contextualiser tout autant la vision du monde des colonisés que celle des colonisateurs, et ce, au moyen d'un riche travail archivistique et de nombreux travaux anthropologiques. Sa lecture permet ainsi de mieux comprendre l'ampleur du « tsunami culturel » consistant à inclure malgré eux, à l'intérieur d'un ordre social fortement hiérarchisé et fragmenté, des peuples dotés de cosmologies et d'institutions qui consacrent l'égalité sociale.

**Michaël Séguin**

## La stratégie de l'émotion

ANNE-CÉCILE ROBERT  
Préface d'Éric Dupond-Moretti  
Montréal, Lux, 2018, 172 p.

Qu'ont en commun le faux témoignage de la fille de l'ambassadeur au Koweït devant le Congrès américain, en 1990, les larmes de Justin Trudeau et l'omniprésence des faits divers et des témoignages dans les médias ? Le recours à l'émotion facile, qui prend le pas sur le patient travail de la raison. Selon Anne-Cécile Robert, journaliste au *Monde diplomatique* et professeure

associée à l'Université Paris 8, une telle stratégie de l'émotion contribuerait à décerveler et surtout à dépolitiser le citoyen confiné alors au ressenti.

Son livre, qui regorge d'exemples concrets, n'est pas pour autant un réquisitoire contre le rôle des émotions ou des affects dans la vie humaine et il ne présente pas une opposition simpliste entre émotion et raison. L'auteure reconnaît que l'émotion « fait le sel de l'existence » et qu'elle est constitutive de notre rapport au monde. Elle s'en prend plutôt au rôle qu'on lui fait jouer dans certains contextes au détriment de la réflexion : en empêchant le recul critique nécessaire à la pensée, l'émotion devient alors un outil de régulation renforçant le contrôle social et la société du spectacle.

Ainsi, en traitant des événements sur un mode sentimental et lacrymal, les médias induisent chez le citoyen un état de passivité qui fait le lit de la résignation, voire du conservatisme social. Pendant qu'on pleure, on n'essaie pas de comprendre et de décrypter le monde et encore moins de le changer. Ce dolorisme et la psychologisation du débat qui « transforme en héros tout ce qui souffre » se retrouvent aussi dans le domaine juridique, où ils entraînent parfois des dysfonctionnements dans les

procédures judiciaires culminant dans ce que le magistrat Denis Salas appelle « l'acharnement à punir, caractéristique d'un populisme pénal » (p. 87).

Dans le chapitre intitulé « Chimères de l'authenticité », Anne-Cécile Robert déboulonne ce concept vertueux que plusieurs associent intrinsèquement au juste et au vrai. Or, cette association entre authenticité de l'émotion et vérité est problématique à plusieurs égards. D'une part, ce n'est pas parce qu'une émotion est authentiquement vécue qu'elle est pour autant juste et qu'elle indique une voie à suivre ; après tout, les rassemblements nazis étaient alimentés par une émotion authentique. D'autre part, les firmes de relations publiques nous ont montré que l'authenticité pouvait être savamment construite en mettant de l'avant certaines émotions, une méthode de marketing que l'on retrouve notamment dans les *storytellings* de l'action humanitaire.

Dans le même ordre d'idées, l'auteure s'attache aussi à montrer comment les réseaux sociaux produisent une « hyper-individualisation des affects » qui, algorithmes aidant, occulte la complexité du réel. « S'émouvoir est plus simple que penser, ce que démontre bien l'usage de la petite icône "j'aime" sur les réseaux sociaux, symbole du pouvoir démesuré que l'on accorde au ressenti immédiatement accessible pour déterminer le vrai du faux : en un clic, d'un mouvement d'humeur spontané, le débat est clos, la vérité est révélée » (p. 63).

L'auteure déplore également le déclasserement de la raison au profit du ressenti qui se retrouve dans le discours de certains défenseurs des droits des animaux, pour qui la faculté de sentir « sert d'axiome pour abolir tout ce qui distingue l'animal de l'être humain ». Mais si l'animal peut équivaloir à l'humain, l'inverse est aussi vrai : en ramenant l'humain à son animalité, on risque de réduire aussi sa dignité. Elle s'inquiète aussi de la montée de l'impératif du ressenti dans certaines pratiques associées aux « safe spaces » (espaces sécurisés), où la seule évocation de la possi-

bilité de ressentir un inconfort suffit à court-circuiter toute discussion d'intérêt général.

Ce qu'on retient en refermant ce livre : soyons empathiques mais restons vigilants devant les mises en scène lacrymales. Accueillons nos émotions et celles des autres mais ne les laissons pas tout diriger, particulièrement dans l'espace public. Véritable plaidoyer pour une démocratie vivante et pour la pensée critique, l'ouvrage d'Anne-Cécile Robert se termine par une réflexion humaniste sur la liberté et l'émancipation, réflexion qui se veut autant un rappel qu'une invitation.

**Anne-Marie Claret**

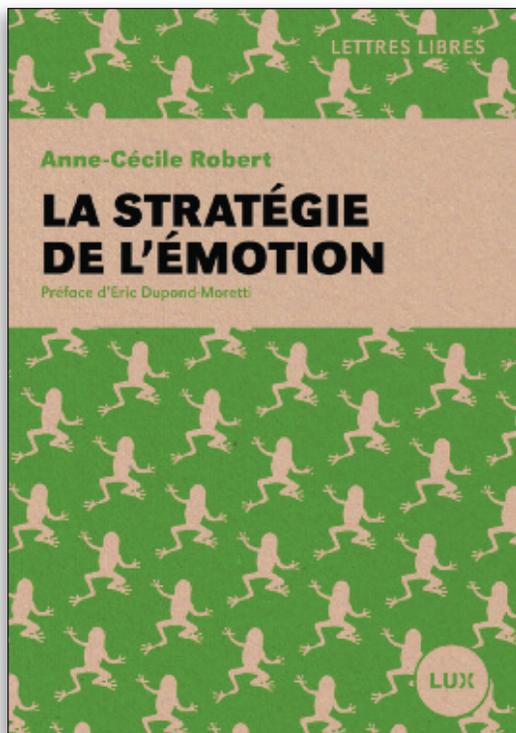
## Histoire des Juifs du Québec

PIERRE ANCTIL

Montréal, Boréal, 2017, 498 p.

**A**nthropologue et historien, Pierre Anctil a consacré pratiquement toute sa carrière à l'étude de la présence juive au Québec. Il parle couramment le yiddish et l'hébreu. Dans cet ouvrage, il se concentre « sur la société québécoise et sur la ville de Montréal comme espaces porteurs d'une identité juive distincte de celles qui se sont développées ailleurs au Canada. Il se démarque aussi par l'utilisation de sources en langue française et en langue yiddish qui sont abondantes pour ce qui est du judaïsme montréalais et qui offrent un éclairage inédit de la situation à l'échelle montréalaise » (p. 10).

En synthétisant beaucoup les propos de l'auteur, on peut dire que, sous le régime français, les juifs y vivent incognito. Au moment de la conquête, ils arrivent avec les armées britanniques. En 1831, on recense 107 juifs dans le Bas-Canada, dont 85 à Montréal. Les premiers arrivants sont de tradition sépharade (d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient) ; suivront par la suite les ashkénazes, venant principalement d'Allemagne et d'Europe de l'Est. Ces immigrants sont urbains, souvent commerçants et comprennent vite l'importance de



l'instruction comme facteur de promotion sociale.

De 1900 à 1919, il y a une grande migration de juifs fuyant l'empire russe. Ils parlent yiddish et sont nombreux à appartenir à des mouvements contestataires et révolutionnaires ; ils renforceront le mouvement ouvrier et syndical à Montréal. De 1901 à 1911, la population juive de Montréal passe de 7000 à 28 000 personnes. Deux communautés distinctes se créent : les *uptowners*, formés des premiers arrivants, plus fortunés et vivant dans le Golden Square Mile, situé sur la pente du Mont-Royal, et les *downtowners*, arrivés plus récemment, plus pauvres et vivant près du port. L'auteur décrit bien la vie intellectuelle fébrile du milieu juif, ses tensions et sa militance ouvrière, parfois marxiste, voire anarchiste.

La révolution russe et la mise en place du régime communiste, assez hostile aux juifs, accentuent l'effet migratoire. À cause notamment de la complexité de notre système scolaire d'alors, les nouveaux arrivants juifs vont à l'école anglaise et leur identification à la langue anglaise se généralise. À propos de l'antisémitisme des francophones, l'auteur estime que le sentiment anti-juif est surtout alimenté par « l'antisémitisme doctrinal très ancré dont font preuve les milieux relevant de l'Église romaine » (p. 193). Cet antisémitisme ne sera dénoué que lors du concile Vatican II.

À partir des années 1960, le mouvement migratoire juif ne vient plus de l'Europe de l'Est mais surtout de l'Afrique



du Nord. « Entre 1957 et 1982, 82 % des immigrants d'Afrique du Nord qui entrent au Canada viennent du Maroc, toutes confessions confondues. Par ailleurs, au cours de la même période, plus précisément de 1958 à 1966, 86 % des Marocains admis comme résidents permanents au pays sont de confession juive. [...] Réunis en nombre suffisant à Montréal, ces Nord-Africains de croyance mosaïque se définissent bientôt comme les héritiers de la tradition sépharade et délaissent peu à peu leur référent marocain de départ. C'est le début d'une construction identitaire qui va rompre les points de repère historiques mis en place de part et d'autre de la frontière linguistique » (p. 326 -327).

La Révolution tranquille, la montée de l'idée d'indépendance, le renouveau du

nationalisme québécois, l'arrivée au pouvoir du Parti québécois et l'éventualité d'un référendum vont évidemment obliger les communautés juives à interpréter une situation entièrement nouvelle. Si une part de la population juive quitte le Québec, des voies nouvelles sont aussi explorées : « les nouvelles générations seront appelées à acquérir une sensibilité culturelle et linguistique très différente de celle qui a cours durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle » (p. 389).

Pour compléter et illustrer la vitalité et l'apport de la présence juive à Montréal, l'auteur brosse une série de portraits d'hommes et de femmes qui ont marqué notre milieu. Malheureusement, il n'aborde pas ouvertement la question de l'État d'Israël et de la politique d'occupation systématique du territoire palestinien qui divise les communautés juives entre elles. Et sur cette question, certaines organisations juives ont tendance à accuser d'antisémitisme les personnes qui s'opposent à des politiques israéliennes qui sont en contradiction avec le droit international. Si, pour changer le cours des choses, je boycotte les produits d'Israël comme je l'ai fait pour ceux d'Afrique du Sud au temps de l'apartheid, suis-je vraiment antisémite ? Même s'il n'aborde pas cet enjeu, je considère le livre de Pierre Anctil comme admirable et essentiel.

**André Beauchamp**

**LE PRÉCURSEUR**  
 VOTRE ACTUALITÉ MISSIONNAIRE DEPUIS 1920  
 PUBLIÉE PAR LES SŒURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION  
 10\$ PAR AN  
 ABONNEMENT NUMÉRIQUE  
[www.pressemic.org](http://www.pressemic.org)